

Sommaire

Le mot du président

*Nouvelle composition du Conseil
et du Bureau de la Société*

Prix de thèse

Activités de la Société

Annonces

*Mots du trésorier
et du secrétaire général*

Agenda

*-4-6 juin 2009 : prochain colloque
annuel de la SFDI (Aix-en-Provence)*

*- Prix de thèse de la SFDI, date limite de
candidature (auprès du secrétaire
général) pour la prochaine campagne :
31 décembre 2009 pour les thèses
soutenues dans l'année civile 2009,
pour attribution du prix en 2010*

Appel de cotisation

*L'appel de cotisation pour 2009 est
annexé à la présente lettre d'information
(page 4)*

Le mot du président

C'est une nouvelle équipe qui se met en place. Hervé Ascensio et Philippe Weckel ont souhaité prendre du champ. Pour avoir eu la chance de travailler avec eux au cours de ces années écoulées, je puis témoigner de la lourde charge qu'ils ont assumée.

Outre les activités traditionnelles de notre société, Hervé a organisé la

nouvelle formule des colloques avec les ateliers qui permettent une plus large participation et une discussion plus libre ; il a mis en place la section jeunes, qui prend aujourd'hui son envol ; il a géré une société élargie et diversifiée, sans disposer pour autant de moyens complémentaires.

Quant à Philippe, outre les tâches de trésorier effectuées avec vigilance dans une période incertaine et qui assurent à notre société une santé budgétaire, il a rénové notre site Internet et porté à bout de bras la formidable aventure et l'instrument de travail indispensable qu'est devenu Sentinelle. Il continuera à animer Sentinelle avec cette jeune équipe de chercheurs qui, semaine après semaine, glane, vérifie et met en forme la moisson d'informations qui nous est nécessaire.

Gilbert Guillaume, Geneviève Burdeau, Frédérique Coulée et votre serviteur représentent la continuité. Nous sommes rejoints par Mathias Forteau pour le secrétariat général, Théodore Christakis et Philippe Lagrange pour la trésorerie. Le renouveau doit nous permettre de relancer l'activité de notre société et d'ouvrir de nouvelles perspectives avec la participation de tous les sociétaires. Car la SFDI, c'est vous, c'est nous tous.

Au titre des activités diverses, je veux signaler les journées franco-allemandes de Hambourg qui ont, de l'avis de tous, été une réussite. En particulier, le volet « jeunes chercheurs », mis en place à Nice, a trouvé sa formule. Je dois remercier Christian Tomuschat, Stefan Oeter et Evelyne Lagrange qui ont mené à bien cette opération toujours complexe. Ces journées donneront lieu à une publication par nos amis allemands, comme il se doit.

Le monde universitaire français a été ébranlé par le projet de réforme du statut des enseignants-chercheurs. Venant après la loi sur la réforme des universités, le projet a suscité une mobilisation considérable. Votre président a signé à titre personnel la pétition « Défense de l'Université » alors que ce n'est pas dans mes habitudes. Le tour de France de nos facultés m'a permis de constater les conditions difficiles dans lesquelles nos collègues défendent notre discipline, minoritaire et pourtant indispensable, face aux pressions locales. Le droit international est particulièrement exposé dans ces conditions. Je souhaite vivement que soit trouvée une formule permettant non seulement de renforcer les pôles d'excellence que sont nos grands centres de recherche, mais aussi l'enseignement de qualité et la recherche dans les facultés qui se sont multipliés sur notre territoire. Harvard ou Cambridge ne sont pas des références pertinentes à Chambéry ou à Amiens.

Jean-Pierre Cot

***Nouvelle composition du Conseil
et du Bureau de la Société***

A la suite du renouvellement partiel du Conseil de la Société lors de l'Assemblée générale réunie à Bruxelles le 6 juin 2008, le Conseil est désormais ainsi composé : H. Ascensio, G. Bastid-Burdeau, E. Belliard, M. Bennouna, G. Cahin, Th. Christakis, O. Corten, J.-P. Cot, F. Coulée, Y. Daudet, E. Decaux, M. Forteau, G. Guillaume, Y. Kerbrat, M. Kohen, Ph. Lagrange, S. Lemaire, R. Maison, R. Mehdi, H. Ruiz Fabri, S. Sur, S. Szurek.

Le renouvellement du Bureau a eu lieu lors de la réunion du Conseil du 18 octobre 2008.

M. Jean-Pierre Cot, professeur émérite de l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne), Juge au Tribunal international du droit de la mer, a été réélu président.

Ont été réélus comme vice-présidents M. Gilbert Guillaume, Juge et ancien Président de la Cour internationale de Justice, et Mme Geneviève Bastid-Burdeau, professeure à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne).

Ont été élus par ailleurs :

- comme secrétaire général : M. Mathias Forteau, professeur à l'Université Paris X-Nanterre ;
- comme secrétaire générale adjointe : Mme Frédérique Coulée, professeur à l'Université d'Orléans ;
- comme trésorier : M. Théodore Christakis, professeur à l'Université de Grenoble ;
- comme trésorier adjoint : M. Philippe Lagrange, maître de conférences à l'Université d'Orléans.

Prix de thèse

Attribution des prix en 2008

Le prix Suzanne Bastid a été attribué à Ioannis Prezas pour sa thèse portant sur *L'administration de territoire par les Nations Unies* (Université Paris II Panthéon-Assas, dir. Joe Verhoeven).

Le prix Jacques Mourgeon a été attribué à Anne-Laure Vaurs Chaumette pour sa thèse portant sur *Les sujets de droit international pénal. La définition de la personnalité juridique internationale à l'épreuve du droit international pénal* (Université Paris X-Nanterre, dir. Alain Pellet).

Attribution des prix en 2009

La composition des commissions d'attribution des prix 2009 (travaux de l'année 2008) est la suivante :

- prix Suzanne Bastid : Mme Laurence Boisson de Chazournes, professeure à l'Université de Genève ; M. Emmanuel Decaux, professeur à l'Université Paris II (Panthéon-Assas) ; M. Pierre Michel Eisemann, professeur à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne).

- prix Jacques Mourgeon : Mme Geneviève Bastid-Burdeau, professeure à l'Université Paris I (Panthéon-Sorbonne) ; M. Olivier de Frouville, professeur à l'Université Montpellier I ; Mme Sandra Szurek, professeure à l'Université Paris X-Nanterre.

Le prix sera décerné, comme à l'accoutumée, lors du dîner de gala de notre colloque annuel.

Attribution des prix en 2010

Pour rappel, le calendrier des prix est organisé sur la base de l'année civile. Pour les thèses soutenues en 2009, la candidature devra être adressée au secrétaire général avant le 31 décembre 2009, pour une attribution du prix en 2010.

Activités de la Société pour 2009

Après les quatre manifestations de l'année 2008 consacrées en avril à *la soumission des organisations internationales aux normes internationales relatives aux droits de l'homme* (journée d'étude de Strasbourg), en juin à *L'état de droit en droit international* (colloque de Bruxelles), en octobre au *droit à la vie* (journées franco-allemandes de Hambourg) et en novembre aux *divergences et convergences entre droit international et relations internationales* (journée d'étude de Paris), la SFDI tiendra en juin 2009 son colloque annuel à Aix-en-Provence sur le thème du *droit international face aux enjeux environnementaux*.

Programme provisoire du colloque d'Aix (juin 2009)

Judi 4 juin (après-midi)

I. Quels modes de formation ?

(sous la présidence de *Y. Daudet*, Secrétaire général de l'Académie de droit international)

- Rapport général : *S. Maljean-Dubois*, Directeur de recherche au CNRS (CERIC, Aix-en-Provence)

- Régionalisme et universalisme dans la production du droit de l'environnement : *R. Mehdi*, Professeur à l'Université Paul Cézanne (Aix-Marseille III) et au Collège de Bruges

- Le rôle des principes dans le développement du droit de

l'environnement : *N. de Sadeleer*, Professeur invité à l'Université Catholique de Louvain et à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)

- Débats

- Les incertitudes normatives : droit dérivé des conférences des parties, instruments internationaux afférents à la responsabilité sociale de l'entreprise, normes techniques, etc. : table ronde sous la présidence de *D. L. Shelton*, Professeure à la George Washington University Law School, avec la participation de *S. Doumbe-Bille* (Professeur à l'Université Jean-Moulin - Lyon III), *A. Mahiou* (Directeur de recherches émérite au CNRS, ancien membre de la CDI) et *P. Sand* (Professeur à l'Université de Munich)

- Débats

Vendredi 5 juin

II. Quelle(s) responsabilité(s) ?

9h00-10h30 (sous la présidence de *P.-M. Dupuy*, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II) et à l'Institut des hautes études internationales et du développement de Genève)

- Rapport général : *Y. Kerbrat*, Professeur à l'Université Paul Cézanne (Aix-Marseille III)

- Les travaux de la CDI : de la responsabilité à la prévention des dommages : *G. Hafner*, Professeur émérite à l'Université de Vienne, ancien membre de la CDI

- L'influence du droit international sur le développement de la responsabilité civile des personnes privées pour les dommages environnementaux : *Ch. Huglo*, Avocat au Barreau de Paris
- Débats

III. Ateliers thématiques

(11h-12h30)

- Atelier 1 : L'expertise en matière environnementale (Présidence : *Ph. Weckel*, Professeur à l'Université Nice-Sophia Antipolis) ; avec la participation de *C. Romano* (Associate Professor, Loyola Law School of Los Angeles)

- Atelier 2 : La protection de l'environnement et le droit de la sécurité internationale (Présidence : *S. Sur*, Professeur à l'Université Panthéon-Assas (Paris II)) ; avec la participation de *J.-Ch. Martin* (Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis)

(14h30-16h)

- Atelier 3 : Le droit international face aux changements climatiques (*Présidence : L. Tubiana, Directrice de l'Institut du développement durable et des relations internationales, Sciences Po Paris*); avec la participation de M.-P. Lanfranchi (Maître de conférences à l'Université Paul Cézanne - Aix-Marseille III)

- Atelier 4 : La protection de l'environnement et le droit international économique (*Présidence : H. Ruiz Fabri, Professeure à l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris I)*); avec la participation de H. Ghérari (Professeur à l'Université Paul Cézanne - Aix-Marseille III)

16h30-18h : Assemblée générale de la SFDI

Samedi 6 juin

9h-10h15 : Séance d'actualité de la SFDI

IV. Quels contrôles ?

(10h30 – 12 h)

Sous la présidence de *G. Guillaume, Juge et ancien président de la CIJ*

- Les contrôles internationaux (rapport général) (*T. Treves, Professeur à l'Université de Milan, juge au Tribunal international du droit de la mer*)

- Les juges nationaux et l'application du droit international de l'environnement : table ronde avec la participation de *G. Canivet (membre du Conseil constitutionnel, ancien Premier-président de la Cour de cassation), L. Rajamani (Associate Professor, Centre for Policy Research, New Delhi) et O. Schrameck (Conseiller d'Etat, Président de la 6^e sous-section du contentieux)*

- Débats

(12h30-13h) **Conclusions :**

L. Boisson de Chazournes, Professeure à l'Université de Genève

----- **Annonces**

Le Centre d'études et de recherche en droit international et relations internationales de l'Académie de droit international de La Haye réunit

chaque année de jeunes internationalistes de haut niveau, originaires des différentes parties du monde, afin d'effectuer en commun une recherche originale, pouvant donner lieu à publication, encadrée par un directeur d'études. Il comporte une section francophone et une section anglophone. En 2009 (17 août-4 septembre), le thème portera sur *La diversité culturelle*. La date limite de candidature est fixée au 1^{er} avril 2009. Pour de plus amples informations, consulter le site Internet de l'Académie : www.hagueacademy.nl.

----- **Le mot du trésorier**

L'expression « Le mot du trésorier » n'est plus appropriée depuis l'assemblée générale du 18 octobre 2009. Il faudrait en effet désormais intituler cette rubrique : « Le mot des trésoriers ». Après plusieurs années de bons et loyaux services, Philippe Weckel a transmis le flambeau à un nouveau trésorier, Théodore Christakis, et un trésorier adjoint, Philippe Lagrange. Que ce mot soit ici l'occasion pour ses deux successeurs de remercier Philippe Weckel pour l'ampleur du travail accompli. La Société s'est notamment enrichie grâce à quelques opérations financières que leur prédécesseur a su réaliser lorsqu'il en était encore temps... Que les sociétaires se rassurent cependant, les avoirs de l'association sont aujourd'hui placés sur des produits financiers sans risque, si tant est que cela ait encore un sens avec la crise financière que nous traversons.

Les finances de l'association sont donc saines, elles sont de surcroît devenues d'une gestion sinon enfantine du moins simplifiée, grâce au travail d'informatisation effectué par Philippe Weckel. La simplification concerne également tous les sociétaires, avec l'introduction du paiement en ligne, dont le succès va croissant.

Si les coordonnées bancaires de la Société demeurent identiques, ce changement de trésoriers aura bien entendu une conséquence pratique : le versement des cotisations devra désormais être adressé à

Philippe LAGRANGE
50 rue de Magnac

86280 SAINT BENOIT

C'est lui qui, au moins durant l'année 2009, se chargera de centraliser les versements et d'envoyer les justificatifs à destination des services fiscaux. C'est également à lui (philippe.lagrange@univ-poitiers.fr) que devront être envoyées toute réclamation et toute interrogation concernant les cotisations ou l'envoi des ouvrages de la Sfdi.

Pour le reste, les choses ne devraient pas fondamentalement changer. Le montant de la cotisation reste ainsi identique et même si la Société se porte bien, elle a toujours autant besoin des contributions versées en temps et en heure par ses membres. Les nouveaux trésoriers ne peuvent dès lors que renouveler les appels de leur prédécesseur à la plus grande rigueur et régularité en ce domaine. En dépit des rappels à l'ordre et des progrès réalisés ces dernières années, il reste en effet toujours un nombre important de sociétaires qui ne sont pas à jour de leurs cotisations. Bien qu'ayant accepté ces charges en ayant conscience que la tâche ingrate des rappels à l'ordre ne manquerait pas de leur incomber, les nouveaux trésoriers préféreraient se concentrer sur d'autres activités...

*Théodore Christakis
et Philippe Lagrange*

----- **Le mot du secrétaire général**

Comme les précédentes années, le nombre de nouveaux membres actifs (19) et étudiants (19) montre toute l'attractivité de notre Société. Le formidable travail accompli par Hervé Ascensio durant ses quatre années de secrétariat général pour faire vivre notre Société y est pour beaucoup. Qu'il nous soit permis ici, au moment de prendre sa succession, de l'en remercier très chaleureusement.

Nous rappellerons qu'il suffit, pour candidater à la Société, d'envoyer au secrétaire général un courriel (mathias.forteau@scarlet.be), en y joignant un curriculum vitae, et, pour les doctorants, en mentionnant également le nom du membre actif les parrainant (article 3 des Statuts).

Mathias Forteau

Le Trésorier

Grenoble, le 4 février 2009

Appel de cotisation pour 2009

Chère Collègue, Cher Collègue,

Comme les années précédentes, la cotisation s'élève à 70 euros (105 euros pour un couple ; 32 ou, au choix, 8 euros (sans les ouvrages) pour les membres étudiants). Toutefois, une participation aux frais d'envoi d'un montant de 10 euros est demandée aux membres qui souhaitent que les ouvrages de la SFDI leur soient adressés par l'éditeur.

Pour régler votre cotisation ou verser un don :

- le paiement en ligne est opérationnel sur le site de la Société (www.sfdi.org);
- il vous est possible d'adresser un chèque postal ou bancaire tiré sur un établissement français, libellé à l'ordre de la SFDI, en l'envoyant au Trésorier adjoint, Philippe Lagrange (50, rue de Magnac, 86280 SAINT BENOIT) ;
- ou bien d'effectuer un virement bancaire sans frais pour le destinataire, auprès de notre banque :

BNP Paribas, agence de La Muette
5 rue de la Pompe, 75116 Paris
Compte n° 30004-00364-0000287333 8-14
IBAN : FR76 3000 4003 6400 0028 7333 814
SWIFT : BNP AFR PPP KL

N'oubliez pas de préciser votre identité sur le bordereau.

Les ouvrages de la SFDI devant être publiés au cours du 1^{er} semestre de l'année, il est souhaitable que le versement des cotisations soit effectué le plus tôt possible et, en tout cas, avant la fin du premier semestre. N'hésitez pas à contacter Philippe Lagrange pour connaître l'état de votre compte auprès de la S.F.D.I. (tresorier@sfdi.org ou, plus sûrement dans un premier temps, philippe.lagrange@univ-poitiers.fr).

En vous remerciant par avance, je vous prie de croire, chère Collègue, cher Collègue, à l'expression de mes salutations distinguées.

Theodore Christakis